

# Info.pl@ine

ZOOM SUR

CEREALES

N°388 – 26 octobre 2011 – 3 pages

Remplissage de la réserve utile pour les herbicides

## AGRO-METEO

Pluviométrie du 11 au 20 octobre 2011 (mm) :

Normale	Campagne 2011 – 2012			
	Melun	La Brosse– Montceaux.	Melun	Nangis
19,7	7,8	9,3	12,7	13,9

La seconde décade d'octobre, hormis les premiers jours est plutôt sèche, même si le nombre de jours sans aucune pluie est faible. Les sols sains sont favorables aux travaux de récolte ou d'implantation des cultures d'hiver.

Températures du 11 au 20 octobre 2011 (°C) :

	Normale	Campagne 2011 – 2012			
		Melun	La Brosse– Montceaux.	Melun	Nangis
Mini	7,7	4,6	4,5	4,1	3,9
Maxi	16,6	10,3	10,1	9,5	9,4

Ce manque de pluviométrie permet de conserver une marge de remplissage de la réserve utile (RU) pour l'application d'herbicides d'automne.

Les températures sont bien inférieures à la normale, avec des gelées matinales notamment sur la fin de la décade, ralentissant la végétation, mais aussi le développement des insectes ravageurs sur céréales et colza.

source : Météo-France

## ACTUALITES CULTURES

**COLZA** (stade : 5 à 10 feuilles et plus)

### ✓ Observations en plaine

#### - Charançons du bourgeon terminal :

Cette semaine, le réseau d'observation du Bulletin de Santé du Végétal enregistre une forte baisse des captures de charançons du bourgeon terminal.

➤ **Seuil de nuisibilité** : le seuil dépend du stade de la culture, les petits colzas étant beaucoup plus sensibles. On considère que le contrôle des adultes 8 à 10 jours après leur arrivée permet dans la quasi-totalité des cas de limiter l'impact sur le potentiel de rendement. L'appréciation du risque lié à ce parasite doit aussi tenir compte d'éventuelles infestations par les larves d'altises.

#### - Larves de grosses altises :

Elles sont observées sur plus de la moitié des parcelles du réseau (jusqu'à 40 % de pieds porteurs), avec une majorité sur le nord du département. Actuellement aucune parcelle n'a dépassé le seuil de nuisibilité.

➤ **Seuil de nuisibilité** : 70 % des pieds avec des larves dans les pétioles des feuilles.

**BLE** (stade : derniers semis à 3 feuilles pour les premiers semis de fin septembre)

### ✓ Ravageurs : faible pression

#### - Cicadelles

Quelques captures (9 en moyenne avec un maximum de 45 captures), sur les pièges du réseau de surveillance : elles sont toujours bien inférieures au seuil de nuisibilité de 100 captures hebdomadaires du stade levée à 3 feuilles.

#### - Pucerons

Les premiers pucerons sont signalés notamment à Chaumes-en-Brie avec 2 % de plantes porteuses.

#### ➤ **Rappel du seuil de nuisibilité** :

10 % de pieds colonisés ou présence sur plante pendant plus de 10 jours pendant les 6 premières semaines de végétation.

## **- Limaces**

Après le passage pluvieux du début de semaine et avec les températures douces actuelles, ce ravageur trouve ses conditions idéales d'activité. La présence de limace grise adulte, est signalée à Chaumes-en-Brie, sans dégât sur plante.

➤ A surveiller jusqu'au stade 3-4 feuilles de la céréale.

### **Rappel du seuil de nuisibilité :**

16 à 20 limaces piégées par m<sup>2</sup> en une nuit.

## **STRATEGIE AGRONOMIQUE**

### **DESHERBAGE CEREALES : suivi de la Réserve Utile (RU)**

Connaitre la date où la réserve utile est généralement remplie s'avère indispensable pour limiter les risques de transferts des urées substituées vers les eaux.

On distingue :

- les sols superficiels ou engorgés (argilo-calcaires superficiels, terres caillouteuses, limons battants engorgés, ...) où la RU est < 110 mm,
- des sols profonds où elle supérieure ou égale à 150 mm (limons francs, limons profonds, limons argileux...).

Pour les sols entre 110 et 150 mm la date se situe entre les 2 situations.

#### **Quand la RU est-elle pleine selon mon type de sol ?**

Nous vous rappelons que lorsque la RU est pleine, il faut arrêter les traitements à base d'isoproturon ou de chlortoluron.

Estimation de la date de remplissage de la RU en 2011 sur céréales d'hiver

<b>Précédent</b>	<b>Terres superficielles ou engorgées</b>	<b>Terres profondes</b>
Céréales, Colza, Protéagineux	30 octobre	15 novembre
Betteraves arrachage 1 <sup>er</sup> octobre	01 décembre	15 décembre
Betteraves arrachage 20 octobre	15 décembre	Fin décembre
Maïs récolté après le 10 octobre	5 décembre	20 décembre

Exemple de lecture : pour un semis de blé en limons battants, la RU sera probablement pleine cette année vers le 15 novembre en précédent céréales, colza, protéagineux. L'application d'urée à l'approche de cette date (et après) présente un risque de transfert vers les nappes du fait de l'entraînement du produit par les pluies à venir, et par là même une perte en efficacité. Dans ce cas, il vaut mieux retarder l'intervention vers la sortie de l'hiver et / ou changer de matière active.

Les fortes précipitations estivales ont rempli le sol en profondeur sur les parcelles récoltées en été (céréales, colza et protéagineux). Ce début de recharge entre en compte dans le calcul de la recharge de la RU.

Le calcul est basé sur la météo de l'année 2011 jusqu'au 20 octobre, puis sur la moyenne des 30 dernières années à Melun. La pluviométrie moyenne (en mm) utilisée sur cette station est la suivante :

	<b>Première décade</b>	<b>Seconde décade</b>	<b>Dernière décade</b>
Octobre			24,0
Novembre	18,8	16,7	19,5
Décembre	19,4	21,7	20,2

Ce tableau a pour objectif de vous permettre d'ajuster la date en fonction de votre pluviométrie locale.

## INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

### GESTION DES DECHETS AGRICOLES :

Comme chaque année depuis près de 10 ans, la profession agricole s'engage dans une meilleure gestion des déchets d'origine agricole : des campagnes de collectes spécifiques de déchets agricoles sont organisées en Seine-et-Marne par les distributeurs, au travers la filière A.D.I.VALOR, et relayées par la Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne.

Vous trouverez ci-après les informations concernant les dates et lieux de collecte en fonction des types de déchets collectés :

		Produits Phytoprotecteurs Non Utilisables	Emballages vides de Produits Phytoprotecteurs	Big-Bag engrais, semences et plants	FAU (plastiques)
<b>Coopérative De Beton- Bazoches</b>	Date	7 novembre 2011	Aux horaires d'ouverture toute l'année		
	Lieux	Beton-Bazoches	Beton-Bazoches		
<b>Coopérative Terres Bocage Gâtinais</b>	Date	Déjà réalisé en mai	Aux horaires d'ouverture toute l'année		
	Lieux	Château-Landon	La-Chapelle-La-Reine, Beaumont-du-Gâtinais, Château-Landon, Egreville		
<b>Coopérative NOURICIA</b>	Date	7 novembre 2011	Aux horaires d'ouverture toute l'année	8 et 9 novembre 2011	
	Lieux	Bray-sur-Seine	Bray-sur-Seine, Maison-Rouge		
<b>Coopérative COHESIS</b>	Date	7 novembre 2011	7 au 10 Novembre 2011		
	Lieux	Jouy-le-Châtel, Chierry (Aisne)	Verdelot, Jouy-sur-Morin, Jouy-le-Châtel, Villiers-St-Georges		
<b>Coopérative Valfrance</b>	Date	7 novembre 2011 avec préinscription	21 au 25 novembre 2011		
	Lieux		Lizy Sur Ourcq, Nangis, Saint Mard, Vaux Le Pénil, Verneuil L'Etang, Rebais, Esbly		
<b>Coopérative 110 Bourgogne</b>	Date	Aux horaires d'ouverture toute l'année	5 au 9 décembre 2011 Y compris les ficelles	30 janvier au 3 février 2012	
	Lieux	Montereau Clomarts	Voullx, Montereau Clomarts	Montereau Clomarts	
<b>Ets Soufflet Agriculture</b>	Date	7 novembre 2011	21 au 25 Novembre 2011		
	Lieux	Courchamp	Nangis, Courchamp, Herme, Montolivet, Mormant, Mouy-Sur-Seine, Pezarches, Saint-Denis-Les Rebais, Villenauxe-La-Petite, Egreville, Villegruis, Sept-Sorts, Le Petit-Fossard, Limoges-Fourches		

#### Le bon conditionnement des Big-Bag d'engrais, d'amendements, de semences et de plants :

- **vidange** : secouez le big bag et videz-le intégralement de tout contenu.
- **pliage** : posez le big bag à plat, sur une surface plane et propre, et pliez-le en 3 ou 4, (goulotte à l'intérieur)
- **mise en fagot** : faites un fagot avec 5 big bags « 4 points d'attaches » pliés et attachez avec de la ficelle agricole (fagot de 10 pour les Big-Bag « 1 point d'attache »).
- **stockage** : stockez vos fagots à l'abri des intempéries, sur une palette.
- Apporter vos fagots aux distributeurs



Rédacteurs : les conseillers du pôle Agronomie-Environnement  
Chambre Agriculture de Seine-et-Marne, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine,  
e-mail : agronomie.environnement@seine-et-marne.chambagri.fr – Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08  
avec le concours financier du Conseil Régional d'Ile de France, du Conseil Général 77 et du CASDAR.  
**Toute rediffusion et reproduction interdites**

